

nouveau cimetière — le champ des morts actuel. Le terrain de ce cimetière fut donné par le gouvernement fédéral, grâce aux efforts de feu Louis Fréchette, député de Lévis.

Le site du cimetière de Saint-Joseph de Lévis est unique.

Etabli sur un plateau, il a vue sur le fleuve et sur toute la chaîne des Laurentides. M. le curé Fafard a fait du cimetière de Saint-Joseph probablement le plus beau cimetière de campagne de la province de Québec. Il a toujours encouragé chez ses paroissiens la dévotion aux défunts.

« Que la promenade du cimetière soit toujours votre promenade favorite, leur disait-il ; parcourez, silencieux, ces rues larges, bordées de grands arbres et de monuments funèbres, qui sont comme auant de bouches vous répétant l'arrêt fatal, porté sur chacun de nous. »

En 1876-1877, grâce au concours des paroissiens de Saint-Joseph et des amis de leur curé, on élevait à la gloire du Sacré-Cœur le joli temple dont la population de Saint-Joseph est si fière.

En 1877, les cleres de Saint-Viateur venaient prendre la direction du collège fondé par M. Routhier. M. Fafard a été pour eux un directeur sage, un banquier dont la main n'a jamais cessé de donner.

En 1885, l'ancien collègue, devenu tout à fait insuffisant, fut agrandi avec l'aide puissante et les secours donnés par M. Fafard. Aidé par la Fabrique, par des bazars, et par un don généreux obtenu du gouvernement par l'entremise du député de Lévis, aujourd'hui l'honorable M. F.-X. Lemieux, il dotait sa paroisse de ce monument qui aujourd'hui élève sa tête altière au-dessus de ses semblables, comme une reine qui veut dominer ses sujets. « C'est qu'en effet, écrivait un peu plus tard M. le curé Fafard, la véritable éducation est une reine qui domine le monde intellectuel. C'est elle qui s'empare de l'enfant, qui l'élève, le police, lui inculque des principes solides de vertu et de grandeur, c'est elle qui va chercher l'enfant du peuple, le transforme et en fait, dans l'ordre religieux, un pontife du Seigneur ou un ministre des autels ; dans l'ordre civil, un homme d'Etat, un magistrat, et le fait asseoir sur le banc des juges. »

La croix, emblème du chrétien, est un livre toujours ouvert.